

Réunion du 26 mars 2013

Visioconférence RENNES - BREST

Ordre du jour

- Représentation du Parcellaire Cadastral Unique (RPCU)
- Présentation DVF et démarche ADEF
- Points divers : cadastre napoléonien, orthophotographies, WMS Cadastre, nouveaux Edigéo, etc.

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		BARILLE Pascal	Syndicat mixte du Pays d'Auray
X		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
X		BOULLOT Alain	DDFiP 22
	X	CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
X		CHAUCHAIX Etienne	Pays de Redon-Bretagne Sud
X		CHAUVET Norbert	DDFiP 35
	X	CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
X		DENIEL Julien	Foncier de Bretagne
X		FABRE Jacques	DDFiP 29
	X	FORTIN Thomas	SAFI
X		FRAPPIER Thomas	CC Côte d'Emeraude
X		FROC Sébastien	DDFiP 35
X		HAMEL Adrien	Brest Métropole Océane
X		LE BARH Jean-Michel	Audélor
X		LE PRIOL Annaëlle	CC Pays de Chateaugiron
X		LE PRIOL Estelle	Montfort Communauté
X		LECLERE Arnaud	Rennes Métropole
X		LEGRAND Sébastien	Quimper Cornouaille Développement
X		MEVEL Loïc	DDFiP 22
X		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	CG d'Ille-et-Vilaine
X		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane
	X	QUELLEC Yvette	DDFiP 56
X		RENAUD Gwénaél	CC Côte d'Emeraude
X		SPEGAGNE Loïc	DDFiP 56
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
	X	VOURC'H Grégoire	Brest Métropole Océane
X		4 étudiants en Master SIGAT 2	

Petits nouveaux !

Valérie (merci à elle !) avait prévu les chouquettes pour accueillir les petits nouveaux :

Gwénaél Renaud qui remplace Samuel Priou à la Communauté de la Côte d'Emeraude,

Etienne Chauchaix, responsable SIG au Pays de Redon-Bretagne Sud,

Loïc Mével, géomètre à la DDFIP22.

Représentation du Parcellaire Cadastral Unique (RPCU)

Un état d'avancement du projet national de « Représentation du Parcellaire Cadastral Unique - RPCU », est présenté. Pour explication du contexte (cf. compte rendu précédent).

Comité local d'expérimentation (CLE) du 19/02/2013 :

Le [compte rendu officiel](#) de cette réunion est disponible sur GéoBretagne.

N. Chauvet nous en fait également un compte rendu oral des contrôles sur les scénarios DGFIP et IGN :

- **Contrôle précision** : que ce soit le scénario IGN ou DGFIP, la précision s'est améliorée ; un léger avantage est à porter au crédit du scénario DGFIP : classe de précision de 3 à 4m à l'origine pour les

feuilles les plus critiques passées à 1,5m côté DGFIP et 2-2,2 côté IGN.

- **Contrôle contenance** : pas de problème majeur dans les deux cas,

- **Contrôle exhaustivité** : n'a pu se faire que côté DGFIP car côté IGN seule quelques couches ont été traitées (parcelles batis, sections). Le démonstrateur IGN n'était pas encore opérationnel (ne sera développé que si scénario retenu).

- **Temps de traitement** : 23min/section côté IGN et 4 jours côté DGFIP.

Mais à atténuer car

- . côté IGN : pas tous les objets, zones indécises non traitées, géoréférencement non pratiqué au feuille à feuille comme dans le scénario DGFIP

- . côté DGFIP : temps possible à réduire par utilisation des vols des orthophotographies

Ainsi l'écart temps annoncé pourrait dans les faits être réduit et passer du simple (IGN) au double (DGFIP).

C'était la dernière réunion du CLE 35.

Comité de coordination technique national du 28/02/2013

Même schéma et à peu près mêmes conclusions que le CLE 35.

Un comité de pilotage a été prévu pour l'été 2013. Celui-ci a pour objectif de préparer l'entrevue décisionnel entre les 2 Ministres concernés. Il a été demandé

de retravailler sur les aspects suivants avant la proposition aux Ministres :

- le géoréférencement feuille par feuille (IGN),
- les travaux juridiques nécessaires,
- les déplacements d'objet (IGN)

Avis des collectivités

- **Dans le 35** : la région Bretagne, le CG35 et Rennes Métropole ont rendu un [rapport commun](#) sur l'examen des données issus des deux scénarios. S. Mével-Viannay et F. Chauvin l'ont présenté lors de la réunion du CLE 35.

Les éléments remontés sont notamment :

- **Problème de superposition et de trous** (+ côté IGN que DGFIP) et problème de décalage des bâtis,

- **pas de données métier pour mesurer les impacts,**

- **scénario mixte souhaité avec prise en compte des données locales pour améliorer précision,**

Notons aussi que la RPCU ne va pas régler problèmes de limites communales d'où l'intérêt du travail juridique.

- **Au niveau national** : l'AITF a joué le rôle de coordinateur entre les 7 CLE du territoire. Les rapports ont été rendus avec le même formalisme dans chaque CLE et une vision commune a pu être exprimée (envoi d'un courrier de l'AITF

vers les associations d'élus présentes au comité de coordination technique nationale) :

- plus de précision souhaitée,
- prendre en compte l'impact sur les données métier,
- privilégier un scénario mixte et la prise en compte de données locales de précision,
- être transparent dans la décision nationale et le suivi du projet.

J. Teixeira (SI17) a pu s'exprimer là-dessus au nom des collectivités lors de la réunion nationale du 28/02/2013. Hors 35 : des collectivités ont souligné les déformations sur le domaine public.

Demande Valeurs Foncières (DVF)

Pascal Barillé et Julien Deniel font une présentation du fichier DVF (Demande de Valeurs Foncières de la DGFIP. Celle-ci est [téléchargeable ici](#).

Vous retrouverez également sur le site de l'ADEF toutes les informations et documents liés au sujet DVF : <http://www.adeff.org/dvf/>

Contexte

• [Article L135 B du livre des procédures fiscales](#) : récupération des données du services des hypothèques (continuité du fichier OEIL) sur les mutations foncières.

• **Cible** : collectivités à fiscalité propre et certains établissements publics (pas agences urbain ou syndicat mixte en direct, il faut passer via convention). Complicé aussi pour certains services Etat.

• **Descriptif logement** : assez détaillé moins sur les activités économiques. Cela croise les infos cadastre et actes de vente.

• **Rythme de mise à disposition** tous les 6 mois avec délais de retard constaté d'environ 6 mois. Récupération possible des 5 dernières années.

• **But** : mettre en relation les acteurs autour du foncier et accès aux services : portail Helios réutilisé. Volonté initiale dans le cadre de l'expropriation pour DVF (tant pour l'exproprié que pour l'expropriant).

• **Intérêts/contraintes** :

+ exhaustif (pas comme PERVAL)

- données brutes nécessitant retraitement

- nécessite historisation du cadastre
- peu d'infos sur acquéreurs et vendeurs
- manque données d'urbanisme même si c'est logique qu'elles n'y soient pas (d'où intérêt là encore de l'historisation)

ADEF : association des études foncières (www.adeff.org)

• **Groupe de travail national** : mutualisation outils, échange, diffusion, mise en relation entre acteurs. 3 sous-groupes : usage, technique et développement du service

Il faudra sans doute être adhérent ADEF pour accéder aux productions du groupe.

Fichier brut DVF

Le fichier brut se télécharge via la plateforme Hélios de la DGFIP. Il dispose d'autant de lignes que d'éléments composant les ventes (parcelles et leur subdivisions, locaux, lots). Les données sont anonymisées. Les informations reprennent les éléments de la vente (prix, biens, descriptif sommaire du type de bien), des éléments de localisation (parcelle, adresse) ainsi que les articles du code général des impôts permettant de déduire des informations sur vendeurs et acquéreurs.

Usages possibles

suivi des mutations, consommations foncières. Des travaux menés par la Licence pro de La Rochelle (Bordeaux) et le Master SIGAT (Rennes) sont en cours.

Une liste de questions émanant des groupes de travail ADEF a été transmise à la DGFIP en fin d'année 2012. (exemple de question : serait-il possible d'intégrer les identifiants uniques des subdivisions fiscales dans le fichier pour une facilité de réintégration en base de données ?).

Actions à mener dans le futur

- outil de consultation des données
- réflexion sur indicateurs
- croisement possible avec cadastre et urbanisme
- historisation

Questions

Q. : Comment télécharger les données DVF pour les ayants-droits ?

R. : Reportez-vous au didacticiel : http://www.adeff.org/2012/documents/dvf_didacticiel.pdf

Ex. CG35 : par mail et avoir un mandat pour aller chercher nominativement les données.

Les syndicats mixtes doivent passer par les EPCI.

Q. : Faut-il une déclaration CNIL ?

R. : selon l'intervention AITf faite en novembre à Montpellier, l'AU 001 couvrirait la demande.

Q. : Quelle différence avec DIA ?

R. : l'exhaustivité, toutes les collectivités n'ont pas de DPU, toutes les DIA n'aboutissent pas (fiabilité de la donnée). Le pendant de comparaison c'est davantage PERVAL.

Présentation étudiants MASTER SIGAT sur structuration, exploitation et croisement des données DVF

Ces travaux se situent dans le cadre d'un atelier réalisé avec 2 commanditaires : Foncier de Bretagne et le Pays d'Auray. La présentation exhaustive faite par les étudiants est [téléchargeable ici](#).

Présentation du modèle final :

Basé sur parcelle plutôt que l'adresse
Intégration : OK sauf 2 tables qui posaient problème pour l'intégration : adresse et subdivisions fiscales + quelques petits soucis avec lot/local (vente avant achèvement de travaux par ex).

Doublons : méthodologie pour vérification des doublons

Exploitation sous QGIS : test jointure avec parcelle : problème lié à l'historisation du PCI (2000/15000 parcelles non jointes)
Vue PostGIS dynamique à chaque modification de la base de données
Problème de performance lié au nombre de parcelles.

Croisement avec d'autres informations :

- acquisition foncière
- observatoire habitat et foncier
2 cas d'utilisation : marchés fonciers et immobiliers, et accession à la propriété.

Informations diverses

Marché cadastre napoléonien

C'est le scénario « light » (géoréférencement et vectorisation des

tableaux d'assemblage - 50K€) qui a été retenu pour 2 raisons :

- **financière** : seule la région était disposée à financer et elle ne disposait pas du budget pour le scénario ambitieux (géoréférencement et assemblage des feuilles),

- **juridique** : les services des archives départementales n'étaient pas prêts pour la mise à disposition des feuilles.

Le marché lancé par la région a été notifié en janvier 2013 avec une analyse des offres assurée par les 3 co-animateurs du PM cadastre et représentants de l'Audélor, du CG35 et de la Région Bretagne. Le 1^{er} bon de commande a été lancé sur le 35.

Nous sommes en attente de l'accord des autres services des archives départementales pour lancer les autres bons de commande.

Une difficulté technique à souligner : pour que les feuilles restent stockées au sein du service des archives, celui-ci doit pouvoir mettre à disposition **une URL unique par feuille**. Sinon, une autre solution d'hébergement mutualisé à l'échelon régional est possible, mais pas toujours acceptée par les services des archives eux-mêmes.

Marchés orthophotographies et MNT

- **35** : contrôle en cours depuis 10 jours. Souci sur tuilage MNT de 20m.

Pas de souci sur la précision z.

Phase de recettage : quelques soucis avec nuages et pixel blanc.

- **22** : réception des échantillons.

- **29** : prise de vue sur Brest livrée à 10 cm (beaucoup d'ombres portées, images floues)

- **56** : en cours de travail sur le DCE.

Nouveaux fichiers Edigéo

Nouvelle norme sortie en octobre 2012. Une incidence marginale est annoncée par les services DFGIP qui indiquent que seuls quelques objets sont concernés.

Phase de test en cours côté DDFIP. S. froc fournira dès que possible un échantillon (en avril).

Prochaine livraison de juin : se fera sur la version actuelle car la nouvelle ne sera pas prête avant juillet.

Publication du cadastre graphique 2012 : enfin disponible sur GéoBretagne !

Explications autour du délai qui s'est exceptionnellement allongé cette année :

- **Problème d'intégration qui ont conduits à une remise à plat du process** où plutôt que de passer par les DDTM (démultiplication des formats, systèmes de projections, etc.), **la prochaine mise à jour se fera directement de DDFIP à DREAL** (et donc de fichiers Edigéo en L93, à une base POSTGIS),

- **Prise en compte du modèle de données et du stylage INSPIRE pour la mise à disposition**

- **Mise en place d'un entrepôt dédié au cadastre sur Geoserver** : (<http://geobretagne.fr/geoserver/cadastre/wms>)

Ainsi, 4 couches agrégées à l'échelle régionale y sont présentes : parcelles, bâtis, sections et communes. A noter que les subdivisions fiscales ont aussi été demandées.

Outil recherche cadastre

A découvrir dans la prochaine version du visualiseur de GéoBretagne (actuellement disponible en version de développement : <http://dev.geobretagne.fr/mapfishapp/> : un outil (cf. barre de menus « Outils » > « Gérer les outils » > « Cadastre »), un nouvel outil est alors disponible et permet de rechercher une parcelle cadastrale par sa commune et son numéro (saisie avec ou sans espace autorisée).

Réunion Bercy le 15 avril

L. Vinsonneau participera au nom de l'AITF et de GéoBretagne à une réunion le 15/04/2013 au bureau cadastre à Bercy. Au programme la présentation en version test du WMS du cadastre.gouv.fr

Point sur questionnaires 29 sur cadastre

S. Legrand fait un point sur le questionnaire diffusé sur le 29. Pour rappel, cela fait suite au protocole de numérisation du cadastre finistérien.

20 réponses suite au questionnaire en ligne, ce qui représente quasiment la totalité des acteurs interrogés.

Restitution au prochain PM cadastre. Objectif : fluidifier les échanges.

Mise à jour 2013 du Cadastre

La date du 6 juin est donc actée pour les extractions de la mise à jour 2013 du cadastre graphique.

Le circuit se fera donc de la DDFIP vers la DREAL (sans passer par les DDTM) et aussi via les CG quand ceux-ci ont l'habitude de les récupérer également (ex. 35).

Suites à donner

- **S. Legrand/T. Fortin** : préparent retour sur les questionnaires Cadastre du 29 pour le prochain PM,

- **S. Froc** : transmet dès que possible (avril) un échantillon des nouveaux fichiers Edigéo pour mise à disposition sur GéoBretagne et que chacun puisse tester.

La prochaine réunion

17 octobre 2013

De 10h à 12h30

Visioconférence Rennes – Région Bretagne- 283 avenue Patton (salle Chateaubriand) et Brest Métropole Océane Rue Coat Ar Gueven (salle B12)